

DEC183155INS2I

Décision portant nomination de M. Pierre MARQUIS, directeur, et nomination de M. Daniel LE BERRE, directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée « Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL) » et nommant M. Eric GREGOIRE, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC182173INS2I en date du 21 août 2018 portant cessation de fonctions de M. Eric GREGOIRE directeur et nomination de M. Pierre MARQUIS, directeur par intérim, et nomination de M. Daniel LE BERRE, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. M. Pierre MARQUIS, professeur des universités à l'Université d'Artois, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour la durée fixée dans la décision DEC142119DGDS portant création de l'unité UMR8188.

II. M. Daniel LE BERRE, professeur des universités à l'Université d'Artois, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2019 pour la durée fixée dans la décision DEC142119DGDS portant création de l'unité UMR8188.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 décembre 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

